

2026-03/06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CALLIAN

L'an deux mille vingt-six, le 21 mars

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur François CAVALLIER

Présents : François CAVALLIER, Pascale AUGUET-OTTAVY, Jean-Luc ANTONINI, Marie MEYER, Jacques BERENGER, Cécile AUTRAN, Jean-Christophe CHAUTARD, Sophie LOPEZ, Jean-Claude RENUCCI, Stéphanie BRUYERE, Michel FIAT, Sandrine BUIRON, Bérengère GINOUX, Pascal MONTLAHUC, Philippe VERCHER, Emilie REBUFFEL, Donat BERTOZZI, Stéphanie FOULON, Karine CACHELEUX, Basile TESTARD, Marie BOISNET, Eric JACOBI, Marie-Joële FOURNEL

Absents excusés : Jean-Christophe BERTIN (Pouvoir à Monsieur Jean-Luc ANTONINI), Christiane TANZI (Pouvoir à Sandrine BUIRON), Timothée KOENIG (Pouvoir à Karine CACHELEUX), Olivier MONERY (Pouvoir à Marie MEYER).

Secrétaire de séance : Marie MEYER

PRESENTS : 23

VOTANTS : 27

REPARTITION DES MISSIONS AUX ADJOINTS AU MAIRE

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 21 mars fixant à 8 le nombre d'adjoints au maire,

Considérant qu'il appartient au maire, en application de l'article L.2122-18 du CGCT, de déléguer par arrêté une partie de ses fonctions aux adjoints,

Considérant qu'il convient de définir les secteurs d'intervention confiés aux adjoints afin de faciliter l'organisation et le fonctionnement de l'action municipale,

Le conseil ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de définir les missions confiées aux adjoints au maire comme suit :

1/ Monsieur Jean-Christophe BERTIN

- Travaux
- Sécurité – risques majeurs
- Réseaux
- Administration générale
- Finances
- Économie

2/ Madame Pascale AUGUET-OTTAVY

- Espaces naturels
- Forêt
- Agriculture
- Alimentation

3/ Monsieur Jean-Luc ANTONINI

- Administration générale
- Finances
- Vie économique

4/ Madame Marie MEYER

- Écoles

5/ Monsieur Jacques BERENGER

- Culture
- Associations
- Bulletin municipal

6/ Madame Cécile AUTRAN

- Vie locale
- Événementiel
- Numérique

7/ Monsieur Jean-Christophe CHAUTARD

- Environnement
- Développement durable
- Aménagement du territoire

8/ Madame Sophie LOPEZ

- Social
- Jeunesse
- Santé
- Sport

Il est précisé que les délégations de fonction et de signature correspondantes feront l'objet d'arrêtés du maire conformément à l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibéré à Callian, le jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,



La secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le



ID : 083-218300291-20260321-2026_03_06-DE

